

Terres du Var

Sauvegarde du patrimoine :

Créée en 1996, la Fondation du patrimoine poursuit depuis sa mission de sauvegarde et de valorisation des bâtiments et lieux non classés.

En Terres du Var, elle suit seize projets, de nature et d'envergure très différentes.

Quel est le point commun entre un tableau accroché dans l'église d'Artignosc, le pont Saint-Laurent dans les gorges de Bargème, une statue de Marianne sur la place de Besse et la basilique de Saint-Maximin ? – Comme d'autres (lire par ailleurs), ils font partie des vingt projets de rénovation validés et suivis par la Fondation du patrimoine dans le Var. L'organisme privé à but non-lucratif, créé en juillet 1996 sous l'égide du ministère de la Culture, a pour mission de sauvegarder et de valoriser le patrimoine, public ou privé, qui ne bénéficie pas d'un classement national.

Pour cela, il s'appuie sur un réseau national de 803 bénévoles, dont 37 en Paca, et 80 salariés (2 en Paca). Dans notre région, la Fondation du patrimoine est parvenue, par différents moyens (lire par ailleurs), à mobiliser 5,3 millions d'euros dans 83 projets.

Christophe Favrelle fait partie de la poignée de bénévoles qui ont décidé de s'investir pour la Fondation dans le Var. Basé à Hyères, il est l'un des relais du bureau régional de Marseille, où Clothilde Stalloni travaille au suivi des dossiers varois, entre autres.

GUILLAUME JAMET
gjamet@varmatin.com



Après plusieurs années d'études, les travaux de « cristallisation » des ruines du Castellat de Forcalqueiret devraient très bientôt démarrer pour une première phase de cinq ans. (Photos DR)

Identifier les besoins

Appartenant à des propriétaires publics – deux tiers des projets sont animés par des Villes – ou privés, les biens bénéficiant de l'attention de la Fondation sont de nature très disparate, du plus petit oratoire de pierre, aux vastes ruines d'un château médiéval jadis majestueux.

« Outre la validation et le suivi des dossiers, nous avons également pour mission d'identifier ceux qui peuvent faire l'objet d'un soutien », rappelle Christophe Favrelle. En effet, beaucoup de propriétaires ignorent qu'ils peuvent faire appel à la Fondation, c'est donc souvent elle qui « vient les chercher ».



Restauration de l'oratoire Sainte-Euphémie à Artignosc.

Animer un projet pour susciter les dons



Restauration de la fontaine Marianne à Besse-sur-Issole.

C'est là une autre mission de la Fondation du patrimoine : certains projets nécessitent plusieurs années de travail – « parfois dix ans, voire davantage si on prévoit plusieurs phases » –, depuis la rédaction du dossier de présentation des travaux jusqu'à leur achèvement. La période de souscription publique est cruciale : « certaines collectes ont du mal à démarrer ou ne parviennent pas à atteindre l'objectif. C'est généralement dû à un défaut de communication. Là aussi, nous devons soutenir les pétitionnaires afin de les encourager à faire connaître leur projet au public. »

Cependant, le fait qu'une collecte n'atteigne pas les « 100 % » ne signifie pas forcément l'abandon : l'argent promis par les donateurs sera bien reversé afin de contribuer au financement du projet.

L'histoire, l'humain et l'économie

« Quand un projet nous est soumis, nous l'envisageons selon différents critères, dont le premier : le bien doit évidemment constituer un intérêt patrimonial. » Un concept à géométrie variable, puisque l'âge du bien ou sa situation ne sont pas limitants : un bien privé, même récent, peut être pris en compte s'il est rendu accessible au public, ou s'il présente un intérêt particulier.

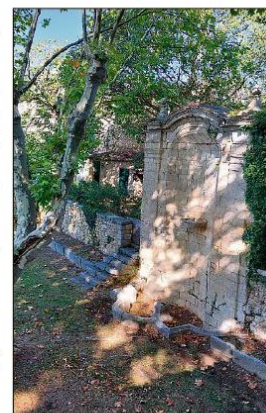
Attirer les mécènes

Ainsi, la « maison Huxley », à Sanary, qui fut habitée par l'auteur anglais Aldous Huxley depuis les années 1920 et jusqu'en 1937. C'est là qu'il écrivit son célèbre roman *Le meilleur des mondes*, entre autres : « La bâtisse en elle-même n'est pas remarquable, mais elle est aujourd'hui occupée par l'association des Pupilles de l'enseignement public

des Bouches-du-Rhône, qui espère réaménager une partie de la maison pour rappeler le passage de l'écrivain. »

Le fait que le propriétaire soit engagé dans une démarche sociale a également contribué à l'engagement de la Fondation. « Un projet dont la finalité est vertueuse – parce qu'elle permet au public de découvrir des lieux et/ou à des personnes de développer une activité – aura plus facilement les faveurs de nos mécènes » (lire par ailleurs).

Autre critère qui peut « attirer » des mécènes : le développement de l'activité économique liée au projet : « Une entreprise qui organise des locations de logement entre particuliers a abondé le financement d'un projet qui développera le tourisme dans les environs », donc son chiffre d'affaires. Gagnant-gagnant.



Restauration de la fontaine monumentale d'Artignosc.



L'orgue de l'église de Varages a été restauré et sera inauguré le 16 octobre. La collecte se poursuit.

L'engagement local, clef de la sélection

Concrètement, la validation d'un dossier se fait par étapes : « Après avoir visité des lieux nécessitant une restauration, nous faisons appel à l'expertise des architectes du patrimoine et des Bâtiments de France. Ce sont eux qui valideront la faisabilité technique. Ensuite, nous vérifions que le plan de financement correspond à la réalité des moyens pouvant être engagés. C'est une garantie nécessaire quand on garde à l'esprit que de l'argent public pourrait être investi. Enfin, on mesure le niveau d'implication des initiateurs. C'est l'une des conditions

de réussite. » Ainsi, à Entrecasteaux, un projet a été soutenu par un domaine viticole, qui a abondé le budget de réhabilitation en reversant une partie du produit de ses ventes. À La Garde-Freinet, « les pétitionnaires ont fait appel à un auteur de BD afin de créer un album dédié au financement de la réhabilitation d'un moulin. Cela montre une envie de réussite et – très important –, constitue un excellent moyen d'intéresser le public sur la durée. Un projet qui n'est pas connu ne "fonctionnera" pas bien au niveau des dons. »